



Discours du Président André Mugnier

Atelier d'échanges d'expériences entre les Fédérations alpines de chasseurs à
Crest 5 mars 2014

Messieurs les représentants de la Délégation Régionale de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Monsieur le Représentant du CNERA Prédateurs - Déprédateurs

Monsieur le conseiller de la Fédération des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage;

Madame, Monsieur les représentants de l'Association Nationale des Lieutenants de Louvèterie ;

Monsieur le représentant de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier ;

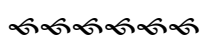
Messieurs les Présidents de Fédérations de chasseurs ;

J'excuse Monsieur le représentant de la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature ainsi que les Ministères qui n'ont pas pu assister à nos travaux.

Mesdames, Messieurs les directeurs et chefs de services ; administrateurs, directeurs et technicien de Fédérations de chasseurs ;

Je remercie tout d'abord le Président Hurtevent pour l'accueil chaleureux de sa Fédération, et plus généralement pour son implication dans le projet Médialoup qui nous rassemble aujourd'hui.

Je vous remercie toutes et tous de vous être déplacés sur cet atelier. Aucune des fédérations invitée ne manque à l'appel, c'est dire si le sujet est d'intérêt pour l'ensemble des fédérations.



La première phase MediaLoup avait pour objectif un échange d'expériences avec des fédérations de chasseurs et administration d'Italie, de Suède et d'Espagne.

Le projet dans sa phase I s'est bien gardé d'un positionnement simpliste : pour ou contre le loup ou par exemple pour ou contre la théorie des relâchés ... Ces débats sont aujourd'hui dépassés, l'objectif était de pouvoir parler du loup au sein de nos instances cynégétiques, de façon pragmatique et dépassionnée, et d'apprendre ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe et ceci afin de proposer des actions favorisant la meilleure coexistence possible homme – loup à réglementation constante.

Depuis la première observation confirmée en France en 1992, le loup colonise essentiellement l'arc alpin du sud vers le nord, puis vers l'ouest. Cette population s'accroît actuellement d'environ 10 à 30 % selon les années. La période 2008-2012 s'est globalement caractérisée par une progression de la population de loups. Au risque d'être un peu long, permettez-moi d'évoquer quelques chiffres clés, d'un point de vue :

- géographique : de 319 communes sur 16 départements avec présence avérée ou occasionnelle de l'espèce pour la période 2007-2008 à 456 communes et 24 départements concernés pour la période 2010-2011.
- démographique : de 25 zones de présence permanente (ZPP) à l'issue du suivi hivernal 2007-08 à 29 à l'issue du suivi 2011-12. La population totale était estimée à 194 à l'issue du suivi hivernal 2008-09 et à environ 250 individus en 2012.

Vous le comprenez bien volontiers, cette expansion engendre inévitablement des interactions avec les activités humaines, principalement l'activité pastorale extensive avec une accélération depuis deux ans de l'actualité...

En ce qui concerne l'élevage ovin, le nombre d'attaques subies par les troupeaux est passé de 736 attaques indemnisées en 2008 à 1 414 en 2011, puis 1819 en 2013 et le nombre de zones concernées, 310 unités pastorales concernées par au moins un cas de prédation en 2008, 450 en 2011). Nous vous avons transmis le 10Q-10 R distribué par la FNSEA et la Fédé Ovine sur le salon de l'agriculture.

Du point de vue des associations environnementales, le nombre de victimes ne représente que 0,6 % par an du cheptel présent sur les secteurs concernés. Comme l'indique le 10 questions 10 réponses diffusé par le consortium des associations naturalistes, les 6.000 ovins tués par le loup ne représentent pas grand-chose au regard des 6 M de têtes d'ovins que compte la France ou des milliers d'ovins réformés envoyés à l'équarrissage chaque jour.



Malheureusement, les journalistes tout autant que les parties prenantes du Groupe National Loup, font peu état de l'impact du loup sur la faune sauvage gibier. La FNC se retrouve bien isolée au Groupe National Loup et peine à faire entendre sa voix et l'intérêt des chasseurs. C'est tout l'enjeu de la deuxième phase de ce projet MediaLoup.

Aujourd'hui nous lançons officiellement la deuxième phase, et nous voulons, cette fois-ci, nous recentrer sur la cohabitation du loup, du grand gibier et de la chasse en France.

La fondation de la maison de la chasse et de la nature, nous a octroyé 2 x 10.000 € de subvention pour mener à bien la seconde et dernière phase de projet et nous les en remercions.

La situation et les perceptions ont passablement changées depuis 3 ans et le démarrage de MediaLoup. La question des prélèvements par le tir de quelques loups était encore une question tabou au niveau du G N Loup, y compris pour promouvoir une certaine acceptation sociale et économique de l'espèce... Aujourd'hui, les gestionnaires d'espaces naturels confrontés à de fortes tensions avec le monde de l'élevage ovin et les représentants du Ministère confrontés à des contraintes budgétaires et politiques prégnantes, recherchent une mise en place plus efficace du dispositif d'intervention.

C'est ainsi qu'aujourd'hui à Lyon, le Groupe National Loup, s'intéresse à l'efficacité juridique et opérationnelle de la mise en œuvre du protocole d'intervention sur la population de loup pour 2014. L'expérience de l'ONCFS, des louvetiers et maintenant des chasseurs formés se retrouve au cœur des débats

L'objectif que nous nous fixons avec cet atelier d'aujourd'hui est ambitieux :

1. Vous faire une restitution de ce que nous avons pu apprendre dans les pays visités avec MediaLoup I ; M. Yves Lecocq le conseiller de la FACE pourra réagir et compléter cette présentation.
2. Faire un point de la situation des populations de loup en France, nous avons la chance d'accueillir Eric Marboutin en charge du réseau Loup – Lynx, du CNERA PAD, ainsi que du projet prédateur – proies ;

3. Lister les enseignements et conseils que vous pourriez avoir à donner aux autres fédérations de chasseurs qui sont nouvellement confrontées au loup ; Nous avons les interventions de trois fédérations de prévues Drôme, Alpes Maritimes, Haute Savoie.
4. Faire une série concrète de propositions pour le Ministère et le Groupe National Loup.

Nous avons donc prévu de travailler cette après - midi en ateliers pour répondre à trois questions :

- Quels impacts du retour du loup sur les grands ongulés, la gestion cynégétique et la chasse ?
- Quelles actions de terrain sont menées pour gérer les effectifs de loup aujourd'hui ? Quelles propositions à formuler pour demain ?
- Comment les fédérations de chasseurs et les chasseurs souhaitent contribuer à la gestion du loup dans toutes ces composantes ?

Sur ce dernier point, agréées au titre de la protection de l'environnement, nos fédérations doivent, à ce titre, être en mesure de proposer des pistes complémentaires de collaboration dans les domaines :

- ✓ Suivis études espèces proies et grand gibier ;
- ✓ Suivis biologiques et démographiques ;
- ✓ Protection des troupeaux ;
- ✓ Communication pour favoriser la coexistence voire lutte contre l'épineuse question du braconnage qui donne une mauvaise image à nos fédérations ;
- ✓ Coopération transfrontalière.

Ces trois questions feront l'objet de trois ateliers cette après-midi et nécessiteront de former trois groupes de travail de dix personnes. Un tandem de (Elus/Salarié) est à constituer pour animer chacun des ateliers. Une restitution sera présentée en fin de séance

Nous déjeunerons ensuite tous ensemble ici même. Je passe sans plus tarder la parole à Laurent Courbois.

